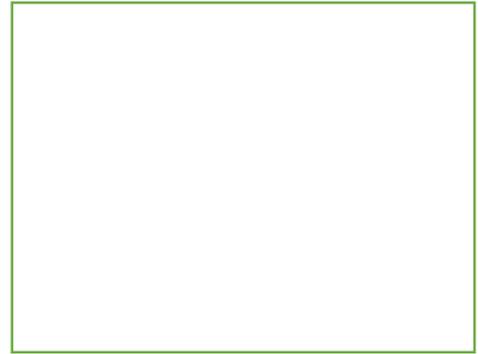




كلية الطب
والصيدلة - مراكش
FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE - MARRAKECH

Carnet de stage Stage Hospitalier

5^{ème} année de pharmacie



Etudiant stagiaire :

Nom :

Prénom :

Etablissement / service hospitalier:.....

Téléphone :.....

E-mail :.....

Période du stage :

Signature du stagiaire

Maître de Stage : Médecin enseignant chef de service hospitalier :

Nom :

Prénom :

Etablissement / service hospitalier :

Téléphone :

E-mail :

Cachet et Signature du maître de stage

Maître de Stage : Pharmacien enseignant :

Nom :

Prénom :

Etablissement / service hospitalier:

Téléphone :

E-mail :

Cachet et Signature du maître de stage

Sommaire :

I.	Introduction.....	5
II.	Organisation pratique des stages hospitaliers	7
1.	Durée du stage	7
2.	Horaires du stage.....	7
3.	Sites de stage.....	7
4.	Staffs de pharmacie clinique	7
III.	Objectifs pédagogiques de la 5ème année hospitalo-universitaire et référentiels des compétences	9
1.	Objectifs pédagogiques	9
2.	Référentiels des compétences	10
IV.	Missions de l'étudiant en 5ème année hospitalo-universitaire	13
V.	Comportement et qualités de l'étudiant en 5ème année hospitalo-universitaire	15
1.	Comportement et qualités professionnelles.....	15
2.	Comportement et qualités personnelles.....	15
VI.	Modalités de validation des stages hospitaliers de la 5ème année hospitalo-universitaire.....	16
	FICHE DE SUIVI DU STAGE HOSPITALIER.....	18
	FICHE D'EVALUATION DE STAGE.....	19

I. Introduction :

La pharmacie clinique est une discipline pharmaceutique qui a connu un développement considérable au niveau mondial. Elle peut se définir comme :

La pharmacie clinique est une discipline de santé centrée sur le patient dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique, à chaque étape du parcours de soins.

Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la sécurisation, la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé.

Le pharmacien exerce en collaboration avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants

Société française de pharmacie clinique, 2016

Le secteur pharmaceutique professionnel connaît également un changement radical des pratiques, en permanente concordance avec l'évolution des pratiques et des missions attribuées aux pharmaciens, en contribuant à améliorer la prise en charge globale du malade et en renforçant la place du pharmacien dans le parcours de soins.

Au Maroc, la Pharmacie clinique a fait son apparition depuis que la nouvelle réforme des études pharmaceutiques a été adoptée avec l'introduction de la cinquième année hospitalo-universitaire où l'étudiant renforce ces connaissances par son passage dans des unités de soins à l'hôpital.

La cinquième année hospitalo-universitaire est une année d'immersion de l'étudiant en pharmacie dans l'environnement hospitalier qui a pour finalité la mobilisation et la mise en pratique structurée des connaissances théoriques

acquises lors des études de pharmacie, au service de la sécurisation et de l'optimisation de la prise en charge thérapeutique du patient.

Cette année correspond à un stage de pharmacie clinique au cours duquel les étudiants exercent des fonctions hospitalières centrées sur le patient et en relation directe avec l'équipe de soin pour une durée totale de 6 mois de stage réparties sur 3 périodes.

II. Organisation pratique des stages hospitaliers :

1. Durée du stage :

Le stage hospitalier de la 5ème année hospitalo-universitaire se déroule sur 2 semestres à mi-temps en 4 périodes de 11 semaines chacune et correspondant à 770 heures de formation pratique.

2. Horaires du stage :

L'étudiant doit être présent au niveau du service hospitalier les matinées du lundi au vendredi.

L'étudiant devrait s'adapter à la nature de l'activité et aux spécificités (horaires et nature des prestations) du service hospitalier où il est affecté.

3. Sites de stage :

Les sites de stage sont des services de Médecine, d'Urgences, d'Anesthésie-Réanimation, de médecine, de Pédiatrie, de Gynéco- Obstétrique, d'oncologie ou d'oncohématologie.

Le choix des sites et du déroulement des trois périodes du stage hospitalier est organisé par la faculté en début d'année hospitalo-universitaire selon un planning annuel.

4. Staffs de pharmacie clinique :

Des staffs de pharmacie clinique seront organisés au niveau de la faculté de médecine et de pharmacie ou au niveau des différents services hospitaliers selon un planning annuel fixé par les responsables des différents stages.

Les étudiants seront également amenés à assister aux différentes staffs et réunions programmées par les équipes soignantes au niveau des différents services hospitaliers.

L'assiduité aux stages et aux staffs est exigée. Toute absence devra être justifiée auprès des responsables de stages et du service clinique dans les trois jours suivant l'absence.

Les staffs de pharmacie clinique correspondent à des séances de présentations théoriques, de présentations de cas cliniques, de discussion ou de simulation.

III. Objectifs pédagogiques de la 5ème année hospitalo-universitaire et référentiels des compétences :

1. Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur la pharmacie clinique.
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les différents protocoles de prise en charge thérapeutique au niveau du service hospitalier d'affectation.
- Se familiariser avec les activités de pharmacie clinique, soins pharmaceutiques et la démarche du pharmacien clinicien.
- Détecter et résoudre les problèmes liés à la thérapeutique et aux produits de santé.
- Diffuser des informations scientifiques fiables relatives aux produits de santé (Médicaments et Dispositifs médicaux).
- Participer à la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.
- Contribuer au développement des vigilances sanitaires.
- Perfectionner ses habiletés de communication, d'échange interdisciplinaire, d'interaction avec les professionnels de la santé et de travail de groupe.
- S'initier à la recherche bibliographique et à l'analyse critique de la littérature médicale.
- Apprendre la communication verbale et écrite de données scientifiques et techniques.

2. Référentiels des compétences :

Ainsi, à l'issue de l'année hospitalo-universitaire, l'étudiant devrait être capable de :

Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none">• Anamnèse médicamenteuse : Recueillir les informations relatives à la thérapeutique des patients.• Conciliation médicamenteuse : Connaître les points clés de la conciliation médicamenteuse et participer à des séances de conciliation médicamenteuse d'un patient.• Analyse pharmaceutique des prescriptions : Analyser méthodologiquement une ordonnance selon les recommandations en vigueur.• Contre-indications et interactions médicamenteuses : Détecter les contre-indications et les interactions médicamenteuses et proposer des alternatives thérapeutiques.• Objectifs thérapeutiques : Comprendre les objectifs thérapeutiques d'une prise en charge thérapeutique et évaluer leur efficacité.• Iatrogénie médicamenteuses : Détecter et gérer les effets indésirables médicamenteux, les événements indésirables, les erreurs et interactions médicamenteuses.• Vigilance sanitaire : notifier et surveiller les effets secondaires résultant de l'utilisation des médicaments, ainsi que les incidents pouvant survenir lors de l'utilisation d'un dispositif médical.
-------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation posologique : Faire des adaptations de posologie d'une manière individuelle et personnalisée à chaque patient. • Modalités d'administration : Conseiller les modalités d'administration adéquates à chaque produit de santé. • Interprétation des bilans biologiques : Interpréter un bilan biologique de base et savoir interpréter les interférences des médicaments avec les paramètres biologiques • Intervention pharmaceutique : savoir formuler et rédiger une intervention pharmaceutique. • Observance thérapeutique : Evaluer l'observance thérapeutique et savoir inciter le patient à l'adhésion à son plan de traitement. • Plan de prise personnalisé : Emettre un plan de prise personnalisé et impliquer le patient dans son plan de traitement. • Education thérapeutique : Connaitre les points clés des programmes d'éducation thérapeutique et participer à des séances d'éducation thérapeutique d'un patient.
<p>Compétences pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de données scientifiques : Rédiger et synthétiser des données scientifiques. • Méthodologie de recherche : Connaître, utiliser et évaluer les sources d'information dans le domaine des produits de santé.

	<ul style="list-style-type: none"> • Cas cliniques : Présenter des cas cliniques pharmaceutiques. • Intervention pharmaceutique : Présenter des interventions pharmaceutiques. • rédaction scientifique : Produire des documents de bon usage des produits de santé et de des documents pratiques en pharmacie clinique.
<p>Compétences relationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approche communicative : Etablir une relation professionnelle avec le patient et assurer son rôle d'informateur et prometteur de santé. • Approche collaborative : Etablir une relation professionnelle avec l'équipe médicale et paramédicale soignante. • Approche participative : Discuter la thérapeutique par une approche risque/bénéfice et coût/efficacité pour pouvoir ensuite émettre une opinion pharmaceutique à l'équipe soignante.

IV. Missions de l'étudiant en 5ème année hospitalo-universitaire :

- Anamnèse médicamenteuse : l'étudiant doit être capable d'établir un historique des produits de santé d'une manière individuelle et personnalisée pour chaque patient : la conciliation pharmaceutique au niveau des différents points de transition (entrée, transfert et sortie du patient de l'établissement).

Document pédagogique : Fiche d'anamnèse patient.

- Education thérapeutique et conseils aux patients : l'étudiant doit participer à des séances d'éducation thérapeutique des patients, en présence d'un pharmacien sénior ou d'un médecin traitant au niveau du service hospitalier d'affectation.

Document pédagogique : fiches informations patient.

- Participation aux visites et staffs médicaux : l'étudiant doit assister et participer aux visites et staffs médicaux au niveau du service hospitalier, durant toute la période de son stage.
- Analyse pharmaceutique des prescriptions : l'étudiant doit être capable d'analyser, selon les différents niveaux d'analyse pharmaceutique des ordonnances, un nombre de prescriptions médicales fixé par le responsable de stage et présenter les éléments clés de l'analyse pharmaceutique des prescriptions médicales analysées.

Document pédagogique : Fiche d'analyse pharmaceutique des prescriptions médicales

- Formuler des interventions pharmaceutiques : l'étudiant doit être capable de formuler au moins une intervention pharmaceutique durant chaque passage par un service hospitalier.

Document pédagogique : Fiche d'intervention pharmaceutique.

- Information pharmaceutique sur le bon usage des produits de santé : l'étudiant doit être capable de formuler des conseils sur le bon usage du médicament et dispositifs médicaux.
- Participation aux activités de vigilances sanitaires : l'étudiant doit être capable de détecter et notifier les effets secondaires et les risques d'incidents liés à l'utilisation des produits de santé.

Document pédagogique : Fiche de notification.

- Participation à la réalisation de documents relatifs au bon usage du médicament en termes de prescription, d'administration et de conservation
- Présentation de cours

V. Comportement et qualités de l'étudiant en 5ème année
hospitalo-universitaire :

1. Comportement et qualités professionnelles :

Le stagiaire est tenu de respecter un certain nombre de règles durant son stage

- Avoir une tenue vestimentaire correcte compatible avec l'exercice de la profession.
- Avoir un comportement et une attitude exemplaires dans le travail, notamment vis-à-vis de son maître de stage, du personnel et des patients.
- Respecter les horaires du stage.
- Respecter les règles de déontologie de la profession et notamment la confidentialité des renseignements recueillis.
- Respecter les procédures et les règles du lieu de travail et les directives du maître de stage.
- S'impliquer activement dans les activités du service hospitalier.
- Organiser son temps de travail de manière à atteindre les objectifs du stage.
- Avoir l'esprit d'équipe, d'interdisciplinarité au sein du service et le sens critique constructif.

2. Comportement et qualités personnelles :

Le stagiaire doit faire preuve de :

- Sens du service public.
- Souci de progression, d'évolution personnelle et professionnelle.
- Attitude positive au travail, de professionnalisme, d'intégrité et de rigueur.
- capacité d'adaptation et d'autonomie.

VI. Modalités de validation des stages hospitaliers de la 5ème année hospitalo-universitaire :

La validation de l'année hospitalo-universitaire est conditionnée par l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés, l'assiduité de l'étudiant et la présentation des cas clinique et les interventions pharmaceutiques.

Le stage est co-validé par un pharmacien enseignant et un médecin enseignant chef de service.

L'étudiant rédige à la fin de chaque stage un rapport de stage à remettre à la scolarité de la filière pharmacie de la faculté de médecine et de pharmacie au plus tard 15 jours après la fin du stage.

Durant chaque période de stage, l'étudiant doit valider un nombre de tâches liées aux différentes missions attribuées au sein du service hospitalier :

- Effectuer une anamnèse médicamenteuse et remplir une fiche d'anamnèse médicamenteuse.
- Participer à des séances d'éducation thérapeutique d'un patient, en présence d'un pharmacien sénior ou d'un médecin traitant au niveau du service hospitalier d'affectation.
- Analyser, selon les différents niveaux d'analyse pharmaceutique des ordonnances, un nombre d'ordonnance fixé par le responsable de stage.
- Formuler au moins, une intervention pharmaceutique durant chaque passage par un service hospitalier.
- Présenter un cas clinique au cours des staffs de pharmacie clinique : Des cas cliniques pharmaceutiques seront présentés (en 10min) par trinôme lors des staffs de pharmacie clinique : chaque étudiant doit présenter 1 cas clinique par période de stage.

Rapport de stage :

Le rapport de stage est remis à l'administration de la filière pharmacie au plus tard 15 jours après la fin du stage. Il n'excède pas 20 pages (Hors Fiches d'intervention pharmaceutique).

FICHE DE SUIVI DU STAGE HOSPITALIER

Activités et missions	Acquises	Non acquises
Anamnèse médicamenteuse		
Analyse et validation de prescriptions médicales		
Interventions pharmaceutiques		
Participation aux activités de vigilances sanitaires		
Participation aux séances d'éducation thérapeutique		
Participations aux staffs et visites médicaux		
Participation aux staffs de pharmacie clinique		
Information pharmaceutique sur le bon usage des produits de santé		
Participation à la réalisation de documents relatifs au bon usage des produits de santé		
Présentation de cas cliniques		

Remarques concernant autres activités :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarque : la fiche de suivi du stage est rempli par le professeur chef de service hospitalier et le professeur pharmacien responsable du stage.

FICHE D'EVALUATION DE STAGE

Nom et Prénom du médecin chef du service hospitalier :

Nom et prénom du pharmacien responsable du stage :

Nom et Prénom du stagiaire :

Période : duau.....

Lieu du stage :

Grille : Médecin chef de service hospitalier

Critères	Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Mauvais
Présence et assiduité					
Esprit d'équipe et relations Professionnelles					
Intérêt pour le travail, curiosité scientifique et capacité à apprendre					
Sens de l'organisation et qualité du travail					
Sens de la responsabilité et de l'initiative					

Grille : Pharmacien responsable du stage

Critères	Très bien	Bien	Assez bien	Passable	Mauvais
Présence et assiduité					
Esprit d'équipe et relations Professionnelles					
Intérêt pour le travail, curiosité scientifique et capacité à Apprendre					
Sens de l'organisation et qualité du travail					
Sens de la responsabilité et de l'initiative					

Appréciation du médecin chef de service hospitalier :

NOTE SUR 20.....

Stage validé Stage non validé

Motif de non validation :

.....
.....
.....

Remarques générales :

.....
.....
.....

Date et signature :

Appréciation du pharmacien responsable du stage :

NOTE SUR 20.....

Stage validé Stage non validé

Motif de non validation :

.....
.....
.....

Remarques générales :

.....
.....
.....

Date et signature :